

LAUSANNE REGION - COREL

RAPPORT D'ACTIVITES 2002

En cette première année de la législature, tous les groupes de travail, commissions et secteurs ont nommé leurs nouveaux représentants. 2002 a aussi été l'année où notre association a changé de nom. Elle est devenue Lausanne Région, par un vote unanime de son assemblée générale de printemps. Cette même assemblée a, de plus, avalisé une deuxième révision de ses statuts.

Le Bureau de coordination a entériné l'engagement temporaire de Chantal Epiney pour le dossier BioAlps, puis de Yves Junod pour le projet pilote agglomération. Il a pris note de la rupture du contrat d'apprentissage de Caroline Bonvin.

Le Bureau de coordination, outre l'élaboration du budget 2003, a suivi attentivement les travaux des groupes, commissions et plate-forme et étudié leurs requêtes.

Il a porté une attention toute particulière au projet-pilote agglomération, à la question du financement de la CIFEA, mais aussi aux travaux de tous les groupes et commissions. Il a essayé d'apporter sa médiation et son appui à la résolution des problèmes de la commune de Chavannes-près-Renens. L'intervention de Lausanne Région a joué un rôle important dans la recherche d'une solution adoptée ensuite par le Conseil d'Etat.

A plusieurs reprises les représentants du Bureau de coordination ont pu soumettre leurs questions au Conseil d'Etat.

AFFAIRES RÉGIONALES

Les affaires régionales de Lausanne Région se sont fortement impliquées dans la campagne en faveur du m2, de par une motion de soutien, entraînant l'animation, durant 15 jours, du Pavillon vaudois à l'entrée de l'artéplage d'Yverdon-les-Bains (Expo 02), mais aussi la réalisation d'une exposition et l'organisation de nombreuses séances d'information.

Pavillon vaudois : Lausanne Région a animé le Pavillon vaudois durant la période réservée au district de Lausanne, profitant ainsi de la période la plus longue dévolue à un district, soit du 5 au 18 août 2002.

Une personne des tl, spécialement formée à cet effet, était en permanence sur le stand pour présenter l'exposition sur le m2 et répondre aux questions des visiteurs.

Parallèlement, des animations musicales ont été organisées tous les jours de 17h00 à 20h00. Un crieur public a aussi été engagé pour gérer les différentes présentations

de Lausanne Région et attirer le public à s'intéresser au projet du m2. Plus de 5'000 personnes ont ainsi été renseignées sur ce projet cantonal.

m2 : une fois la présentation de Lausanne Région au Pavillon vaudois terminée, l'exposition a été proposée aux communes et au comité de soutien à ce projet. Ce dernier l'a présentée, avec une personne des tl et une hôtesse, au Comptoir Suisse durant 10 jours, avec un grand succès. Elle a ensuite été présentée dans 7 communes (administrations communales ou centres commerciaux), chaque fois accompagnée d'une personne des tl ou d'une hôtesse. Lausanne Région a aussi assuré l'organisation des présentations dans 5 communes, grâce à une remorque tl spécialement aménagée m2 et toujours accompagnée d'une hôtesse. L'exposition et la remorque ont été présentées sur 12 communes de Lausanne Région durant 57 jours et ceci avec la précieuse aide des tl.

Projet – pilote «agglomération lausannoise» :

Afin de dégager les potentialités d'une collaboration renforcée au sein de l'agglomération, Lausanne Région s'est engagée, conjointement avec le Canton et la Ville de Lausanne, dans un projet-pilote en réponse à l'appel de candidatures lancé par la Confédération.

Il s'agit d'un projet-pilote dans le sens où la Confédération a accordé un soutien financier à plusieurs projets émanant de diverses agglomérations, dans le cadre du nouvel article 50 de la Constitution fédérale (reconnaissance des villes et des agglomérations).

Cette démarche ne préjuge ni du périmètre d'une agglomération (selon la définition qu'en donne la nouvelle Constitution vaudoise), ni de ses modalités institutionnelles : elle part d'enjeux concrets afin de définir ces modalités et non l'inverse.

Plusieurs groupes ont été spécifiquement constitués pour ce projet depuis cet été :

- Le **Groupe de pilotage** (organe politique ; 4 séances en 2002)
- Le **Groupe Economie** (5 séances)
- Le **Groupe Urbanisme, Transports et Environnement** (5 séances)
- Le **Groupe Finances et Institutions** (3 séances plénières ; les sous-groupes « finances » et « institutions » ont tenu chacun une séance à part)
- Le **Groupe technique** qui oriente les travaux des 3 groupes spécialisés et prépare les propositions à l'attention du Groupe de pilotage (7 séances).

Un premier échange a eu lieu avec les municipalités de Lausanne Région en novembre 2002 et la concertation sera élargie dès le printemps 2003.

Le groupe "Toxicomanie" a continué sa réflexion au sujet du type d'actions ou d'institutions spécifiquement régionales, afin d'établir des critères pour ses subventions 2004. Ses membres ont en effet estimé primordial que l'action de Lausanne Région, en la matière, s'inscrive en complémentarité de celle de la ville centre, tout en ne remplaçant pas les actions du Canton de Vaud. Pour mener à bien cette délicate réflexion, le groupe Toxicomanie s'est adjoint les compétences d'une professionnelle de Rel'ier.

Ce groupe a aussi constaté le besoin d'informations de certains publics (parents, police, voirie, etc.). C'est pourquoi il a décidé d'organiser, en 2003, des séances d'information dans les communes.

Le groupe "Formation et Emploi des Jeunes" a organisé, du 15 au 20 avril 2002, un stand Lausanne Région dans le cadre du 5^{ème} salon de la formation et de l'apprentissage « Planète Métiers ». Ce salon est composé de 37 exposants et a accueilli, cette année, 7'000 visiteurs, dont 4'500 jeunes.

Le stand de Lausanne Région présentait son site web www.kiftontaf.ch, qui signifie « Aime ton métier ». L'animation était assurée, entre autres, par certaines des institutions figurant sur le site. 4'000 cartes publicitaires du site « www.kiftontaf.ch » y ont été distribuées; plus de 57% des visiteurs les ont donc reçues. Le stand de Lausanne Région a rencontré, de l'avis de tous les professionnels et politiques, un fort succès. Pour y donner suite, et depuis la création des HES-So, le groupe a estimé nécessaire d'étoffer son site par un chapitre supplémentaire, très complet, destiné aux jeunes désireux d'entreprendre des études supérieures.

De plus, des cartes publicitaires « kif ton taf » ont été largement distribuées dans les écoles professionnelles et les institutions concernées.

Ce groupe s'est aussi penché sur les conclusions du rapport Jeunes Adultes en Difficulté – JAD – afin de définir ses prochains objectifs de travail.

Le groupe "Petite Enfance" a continué son étude sur les différentes collaborations possibles « entreprises – communes » pour la création de structures d'accueil. A cet effet, un questionnaire a été envoyé aux communes membres. Un autre questionnaire a été envoyé aux 330 plus grandes entreprises de la région. Une vingtaine de ces dernières se sont déclarées intéressées par la création d'une structure d'accueil. Pour les mettre en contact avec les municipaux des communes concernées, une séance d'information a été organisée en novembre. Ce travail continuera en 2003 par la création de groupes de travail par secteur entreprises – commune.

Le groupe "Transports" a supervisé les travaux de différents sous- groupes :

- **En ville sans ma voiture** : l'édition 2002 a rencontré un bon succès et 8 communes membres ont signé la charte. Lausanne Région a financé un dépliant distribué à tous les ménages de la région, ainsi qu'un spot gratuitement diffusé sur TVRL.
- **Entente tarifaire – 1ère étape** : sur demande des communes concernées un sous-groupe de travail, composé de techniques (tl, LEB, Car postal, etc.) et de politiques, a mis sur pied une entente tarifaire sur la zone non urbaine du LEB. Celle-ci a été adoptée par le Conseil d'Etat et le nouveau tarif en découlant est entré en vigueur le 15 décembre 2002, au moment du changement d'horaire. La deuxième étape consistera à définir une communauté tarifaire sur l'Ouest, en y associant les CFF.

- **Pyjama** : ce service a accusé une baisse de fréquentation durant cette année. Le groupe l'a identifié par de subits changements de son public-cible, âgé de 16 à 25 ans, qui n'utilise plus ce service dès qu'il a les moyens d'avoir une voiture. Pour contrer cette baisse de fréquentation, il a lancé une grande campagne de communication à la fin de l'année 2002. Tous les jeunes de 16 à 25 ans, domiciliés sur l'une des 60 communes desservies, ont reçu un courrier de leur municipalité. Une conférence de presse, des présentoirs dans des commerces, mais aussi un tractage par des hôtesse la nuit dans les bars ont rencontré un grand succès. Cette campagne n'est que la première étape d'un plan de communication établi sur plus d'une année.

D'autre part, Lausanne Région coordonnait ce service et percevait les subventions directement auprès des communes desservies. Le Canton de Vaud, réalisant que cette offre de transports se pérennisait et s'étoffait, a accepté de l'inclure dans l'offre globale des transports, financée par le Canton et les communes via la facture transports. C'est pourquoi, dès 2003 les cotisations à Pyjama ne seront plus versées à Lausanne Région. Nous continuerons à coordonner le service et à en assurer la communication, pour lui conserver une souplesse nécessaire.

Un site web www.servicepyjama.ch ainsi qu'un numéro gratuit 0800 308 308 ont été créés pour les utilisateurs de ce service.

Le groupe "Activités sportives" ne s'est réuni qu'une fois cette année pour prendre connaissance du résultat des questionnaires aux sociétés sportives. Cette large enquête a permis au groupe « activités sportives » de mieux définir les difficultés des sociétés sportives, mais aussi des différentes comptabilités de et entre les communes. Il a souhaité s'attacher à simplifier ce système.

Les affaires régionales de Lausanne Région ont, comme chaque année, assuré la coordination entre ses communes membres et le Musée Olympique, de l'organisation de la **Semaine Olympique**. Celle-ci offre, gratuitement aux élèves de la région, des activités sportives de toutes sortes durant la première semaine de vacances d'automne.

La commission "Financement régional" ne s'est pas réunie cette année.

Le groupe "Aménagement du Territoire" ne s'est pas réuni cette année.

Sur demande de la commune de Lutry, **le groupe « Fluides et énergie »** s'est réuni peu avant la votation sur la LME pour proposer une communication unifiée. Comme la population n'a pas accepté cette loi, le groupe « Fluides et énergie » ne s'est plus réuni.

.....

PROMOTION ÉCONOMIQUE

Le présent rapport de l'office de promotion économique de Lausanne Région se rapporte aux activités couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2002.

La commission de promotion économique, est présidée pour cette nouvelle législature, par M. Guy-Philippe Bolay, municipal à Lutry ; la commission s'est réunie 5 fois au cours de l'année.

Ce rapport est structuré selon deux axes :

- I) Promotion économique endogène & exogène : appui direct aux entreprises
- II) Dossiers économiques ponctuels & groupes de travail

I. PROMOTION ÉCONOMIQUE ENDOGÈNE & EXOGÈNE

L'office a traité **31 demandes immobilières**.

De plus, il a apporté son appui à **62 entreprises créées ou en création**. Les aides fournies se sont articulées autour des sujets suivants : plan d'affaires – création de structure juridique - demande de permis de travail et de séjour – aides financières – mise en relation avec les administrations – demande immobilières – mise en relation avec notre réseau d'appui (dont fiscaliste – notaire – OSEC – Chambre du Commerce et de l'industrie, etc.) – recrutement de personnel – charges sociales – comptabilité.

Le traitement des dossiers a donné lieu à 45 entretiens personnalisés.

La répartition des activités de ces entreprises est la suivante :

- 18% Informatique
- 13% Services financiers & de conseil
- 13% Services logistiques
- 8% Microtechnique
- 8% Société de négoce international
- 5% Centre administratif de société internationale
- 5% Biomédical
- 30% Autres

II. DOSSIERS ÉCONOMIQUES PONCTUELS & GROUPES DE TRAVAIL

a) Communauté d'intérêt centre

Dès janvier 2002, les conventions de collaborations avec les associations des régions de Cossonay et du Gros-de-Vaud ont été ratifiées. Le programme de travail a été structuré en 3 parties : communication, immobilier et appui aux entreprises.

- **Communication :**

- Elaboration d'une brochure, en langue anglaise, visant à mettre en exergue les atouts des trois régions et ce en complément du Gateway Guide cantonal tout en ayant une vie à part entière. La brochure sera imprimée et visible au cours du 2^{ème} trimestre 2003,
- Rédaction d'une lettre d'information « Communauté d'Intérêt Centre », transmise aux entreprises, aux municipalités, aux conseils communaux et généraux, ainsi qu'aux membres des réseaux d'appui des trois associations,
- Présentation des services Lausanne Région lors de la soirée « entreprises » organisée par l'ARC,
- Rédaction d'une lettre d'information relative à la votation du 24 novembre « M2 », envoyées à env. 1'000 entreprises de la Communauté, ainsi qu'aux municipalités respectives.

- **Immobilier :**

- A maintes reprises, Lausanne Région a interrogé l'ARC principalement sur ses disponibilités en terrains et surfaces industrielles (dont pôle de Vufflens – site industriel de Cossonay Gare). Ces interrogations ont débouché sur des prises de rendez-vous pour visiter les sites concernés ; les tractations se poursuivent.

- **Appui aux entreprises :**

- Plus d'une dizaine de sociétés ont bénéficié de l'appui de notre association. Pour la plupart des dossiers traités, il s'agissait de nouveaux créateurs dont les besoins s'entendaient sur des sujets tels que : financement – appui à la création (structure juridique – lieu d'implantation – charges sociales – rédaction d'un plan d'affaires) – mise à disposition de notre réseau d'appui.

b) CODEV – Coordination pour le développement économique vaudois

Les séances de travail furent consacrées principalement à l'étude de la nouvelle loi sur le tourisme et une réponse CODEV sur la consultation cantonale a été transmise au DEC/SET.

Compte-tenu du succès remporté par la création d'une brochure appelée « Gateway Guide » (guide des nouveaux arrivants) et de l'entrée en vigueur des accords bilatéraux CH/UE/AELE, il a été décidé de procéder à la réédition de ce guide. Lausanne Région a été sollicité pour diriger le groupe de travail ; le document final verra le jour au début de l'été 2003.

c) Genilem

Lausanne Région devient dès janvier 2002 parrain de Genilem, association d'aide aux entreprises à caractère innovant, en phase de démarrage. Au travers de ce parrainage, nos entrepreneurs bénéficient d'un appui supplémentaire lors de la création de leur entreprise. Une brochure de présentation des services offerts sera publié au mois de janvier 2003 et un stamm commun sera organisé le 30 janvier 2003 sous le titre « Promotion Economique et aides publiques ».

d) La filière du Biomédical – Bioalps.ch

L'initiative Bioalps, initiée par Lausanne Région, les cantons de Vaud et de Genève, ainsi que les Instituts académiques des deux cantons a perduré au cours de l'année 2002. Notre office a assuré, grâce aux financements cantonaux, la maintenance du site www.bioalps.ch, la participation des instituts, entreprises et cantons au congrès US, Bio2002 à Toronto. Le dernier trimestre a été consacré à la mise en place d'une structure juridique et opérationnelle. Dès 2003, Lausanne Région sera présente au travers du comité stratégique de Bioalps et l'OPI (l'Office de Promotion des Industries et des technologies / Genève) assurera désormais la mise à jour du site Internet et l'organisation des présences aux principaux événements nationaux et internationaux liés aux biotech / biomed.

e) CapitalProximité Vaud

Lausanne Région siège au comité directeur de l'association. Il s'agit pour CapitalProximité de mettre en contact demandeurs et offreurs, lors de recherche de financements.

Le dernier exercice montre que 43% des demandes traitées proviennent du territoire Lausanne Région.

f) Prix économique Lausanne Région Entreprendre

La ville de Lausanne a décerné en 2001 et 2002 le Prix économique Lausanne Entreprendre, doté pour le lauréat d'un montant de Fr. 30'000.-.

Les communes membres de notre association se sont montrées favorables à l'extension géographique de ce prix lors de notre assemblée générale de l'automne 2002. Ainsi 2003, verra la naissance du Prix Lausanne Région Entreprendre qui récompensera trois entreprises à hauteur de Fr. 50'000.- pour le lauréat, puis pour le deuxième et troisième de respectivement Fr. 20'000.- et Fr. 10'000.-

g) Etude HEG

Dans un souci de renforcer notre tissu économique, nous avons mandaté la Haute Ecole de Gestion du Canton de Vaud pour procéder à une étude portant le titre : « démarche d'orientation de la politique de promotion économique et de mise en œuvre des pôles de développement de Lausanne Région ». Cette étude est financée à hauteur de 75% par le Canton, le solde par notre association.

Le rapport final est en cours d'élaboration et sera présenter durant le 1^{er} semestre 2003.

.....

CONCLUSIONS

Les grands thèmes de tous ces travaux ont été largement relayés par six numéros de la "Lettre d'information" touchant environ 3'000 personnes, dont les conseillers communaux/généraux.

En résumé l'on peut tirer un bilan positif des travaux de cette première année de législature pour Lausanne Région. Les réflexions de la plupart de ses groupes, et particulièrement de ceux du projet-pilote agglomération, visent à mieux identifier ses objectifs, à rechercher à inscrire ses actions en complémentarités aussi bien de celles des communes que de celles du Canton. L'on peut résumer ces réflexions par cette phrase : « Comment Lausanne Région s'inscrit dans le paysage vaudois, voire romand, et comment est-elle identifiée ? ».

Tout ce travail a été rendu possible grâce aux 128 représentants des secteurs et techniciens, qui se sont réunis à l'occasion de 116 séances. Nous tenons à les en remercier chaleureusement.

Lausanne, janvier 2003